



Récépissé

Date opération: 25 févr. 2016

Numéro de suivi:

1ZV9338F0495106522
 1ZV9338F0496073137
 1ZV9338F0496663348
 1ZV9338F0495813151
 1ZV9338F0498818561
 1ZV9338F0495935574

1 Informations concernant l'adresse

Expédier à: PHARMACIE SERRE Gregory SERRE Quartier Ravine Gens Bois Centre Médical 97223 LE DIAMANT Martinique Téléphone:05.96.76.29.43	Envoyer de: MEMO PHARMA Luc Mercury 14 AVENUE DE L ETANG 84000 AVIGNON France Téléphone:0490892090	Adresse du retour : MEMO PHARMA Luc Mercury 14 AVENUE DE L ETANG 84000 AVIGNON France Téléphone:0490892090
---	---	---

2 Informations concernant l'envoi

ID de l'envoi	V9338FTV83F
Poids facturable total :	77,0 kg
Descrip. marchandise:	MEDICAMENTS

Informations concernant le colis

Poids	Dimensions / Emballage	Valeur déclarée
1. 13,0 kg (13,0 kg facturable)	Autre emballage	
2. 12,0 kg (12,0 kg facturable)	Autre emballage	
3. 14,0 kg (14,0 kg facturable)	Autre emballage	
4. 15,0 kg (15,0 kg facturable)	Autre emballage	
5. 11,0 kg (11,0 kg facturable)	Autre emballage	
6. 12,0 kg (12,0 kg facturable)	Autre emballage	

3 Service d'expédition UPS et options d'expédition

Service:	UPS Express Saver
Date de livraison :	Fin de journée jeudi, 3 mars 2016
Sous-total des frais d'expédition :	1.055,00 EUR
Transport	967,89 EUR
Supplément carburant	87,11 EUR

4 Informations concernant l'enlèvement**Adresse d'enlèvement**

MEMO PHARMA
 Luc Mercury
 14 AVENUE DE L ETANG
 84000 AVIGNON
 Téléphone:0490892090

Heure d'enlèvement au plus tôt:

2/25/2016 4:00 L'après-midi

Heure limite d'enlèvement:

2/25/2016 6:00 L'après-midi

Numéro de demande d'enlèvement:

2951R2RL5P0

Planification d'un enlèvement**5 Informations concernant le paiement**

Frais d'expédition à la charge de :

Compte de l'expéditeur V9338F

Facturer les droits et taxes à :

Destinataire

Frais:

1.055,00 EUR

Cet envoi a été facturé selon vos tarifs habituels

Montant total facturé:

1.055,00 EUR

Frais d'enlèvement: Les taxes ne sont pas comprises dans les coûts d'expédition et s'appliquent aux frais de transport, mais des droits et taxes peuvent s'appliquer et ne pas apparaître dans le montant total dû.

Frais de transport : Des droits et taxes supplémentaires peuvent s'appliquer et ne pas apparaître dans le montant total dû.

Les tarifs négociés n'étaient pas disponibles lorsque cet envoi a été traité.

Remarque : votre facture peut être différente des taux de référence affichés.

* Pour obtenir plus d'informations sur la livraison et la garantie de remboursement, reportez-vous au Guide des Services et Tarifs UPS.

Responsabilité pour perte ou dommage

Sauf spécification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international (convention de Varsovie), de la La convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR) ou de toute autre législation obligatoire, la responsabilité d'UPS en cas de détérioration, perte ou retard de cet envoi est limitée à un maximum de 100 US (ou l'équivalent en monnaie locale) ou à la limite établie dans les conditions générales de transport UPS pour le pays d'origine de cet envoi. Aucune protection n'est garantie en cas de perte ou de détérioration pour un montant supérieur à celui précédemment indiqué, à moins que l'expéditeur ne déclare une valeur supérieure pour le transport et ne s'acquitte des frais supplémentaires. Si l'expéditeur déclare une valeur supérieure pour le transport et paie les frais qui s'appliquent, la responsabilité sera limitée aux dommages constatés dans les limites de la somme ainsi déclarée. Si l'envoi en contre-remboursement (C.O.D.) est possible, la mention d'un montant C.O.D. ne constitue pas une déclaration de la valeur pour le transport, et tous les chèques ou autres effets négociables destinés au paiement des montants C.O.D. seront acceptés aux risques de l'expéditeur. UPS n'accepte pas le transport de colis d'une valeur supérieure à 50 000 US (ou l'équivalent en monnaie locale) si le paiement est effectué avec un numéro de compte UPS (ou garanti par UPS), 5 000 US (ou l'équivalent en monnaie locale) si le paiement pour cet envoi est effectué avec une carte de crédit (et non garanti par un numéro de compte UPS), 999 US (ou l'équivalent en monnaie locale) pour les envois provenant des Bahamas, du Costa Rica, du Guatemala, de la Nouvelle-Zélande ou du Panama ou conformément aux conditions générales de transport UPS pour le pays d'origine de cet envoi. UPS n'accepte pas les palettes de fret UPS Worldwide Express d'une valeur supérieure à 100 000. US. Aucune réclamation ne pourra être effectuée au-delà du délai établi dans les conditions générales de transport UPS. UPS ne pourra être tenu responsable de tous les dommages spéciaux directs ou indirects. Aucun point de transit n'est convenu au moment de la remise de l'envoi, et UPS se réserve le droit d'acheminer ce dernier comme bon lui semble. Lorsque la loi l'y autorise, l'expéditeur autorise UPS à agir comme agent de transit pour le contrôle d'exportation et les formalités douanières. L'expéditeur déclare que cet envoi est conforme à toutes les lois, y compris les dispositions applicables de la réglementation EAR des Etats-Unis concernant les exportations (United States Export Administration Regulations). Tout détournement contraire à la législation des Etats-Unis est interdit. Tous les envois sont soumis aux conditions générales de transport pour le pays d'origine, consultable sur le site www.ups.com.